

MADE IN ORMES !

PREMIER CONCOURS PEINTURE
« SUR MOTIF* » DE LA VILLE D'ORMES

* PEINTURE RÉALISÉE À L'EXTÉRIEUR DEVANT LE SUJET

SAMEDI 23 MARS 2019

MAISON DE LA POLYCLTURE

8H00 OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

16H00 PASSAGE DU JURY

17H00 REMISE DES PRIX

TROIS CATÉGORIES :

- ENFANTS (LES MOINS DE 13 ANS)
- ADOLESCENTS (LES 13 - 17 ANS)
- ADULTES (18 ANS ET PLUS)



Présentation et règlement sur le site de la ville

Inscription sur place obligatoire - GRATUIT

Renseignements au 02.38.70.85.20 ou par mail à : marie@ville-ormes.fr / www.ville-ormes.fr

PRÉSENTATION



« Made in Ormes » est un concours de peinture et dessin gratuit et ouvert à tous ; enfant ou adulte, débutant ou amateur. Il est organisé par le service culturel de la ville d'Ormes.

Le partage de valeurs positives autour de la création artistique est le principe premier de la manifestation et non celui de la compétition simple.

L'objet de cette rencontre-concours est de réaliser une œuvre plastique en deux dimensions « sur motif ». La production sera soumise à l'avis d'un jury et présentée au public à l'occasion d'une exposition itinérante proposée dans les établissements culturels de la commune entre le lundi 1^{er} et le 27 avril 2019.

Les œuvres devront avoir un lien thématique avec **la commune d'Ormes** : paysages, patrimoine bâti, sites naturels, mobilier urbain, etc.

Toutes les techniques sont admises : huile, acrylique, aquarelle, pastel, dessin, fusain, encres, collages, techniques mixtes, etc.

Le format minimum requis est 21*29,7 centimètres (A4).

Le concours, les délibérations et remises de prix se tiendront :

LE SAMEDI 23 MARS ENTRE 8H ET 17H

(le dernier délai de remise des œuvres est défini à 16h00)

(Rendez-vous fixé à la Maison de la polyculture puis peinture « sur motif » dans toute la commune d'Ormes)

Au moment de son inscription, le participant sera automatiquement associé à l'une des catégories suivantes : enfants (les moins de 13 ans), adolescents (les 13 – 17 ans) ou adultes (18 ans et plus). Un gagnant sera désigné dans chacune des catégories.

L'inscription est gratuite et obligatoire.

Les candidats déchargent les organisateurs de toute responsabilité en cas de dommage survenu sur leurs œuvres, matériels ou effets personnels. Les participants en restent seuls responsables. Les enfants, pendant la durée du concours, restent sous la responsabilité de leurs parents. La pause déjeunée est à la charge des participants. L'intégralité du matériel (support, matériau, outils, pinceaux) l'est également.

Le règlement complet du concours est disponible sur simple demande : [www.ville-ormes.fr / culture@ville-ormes.fr](http://www.ville-ormes.fr/culture@ville-ormes.fr) / 02 38 70 85 20

